



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

En Moselle-Est et dans le pays, l'État doit soutenir les brasseries artisanales

Question écrite n° 15317

Texte de la question

M. Alexandre Loubet alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la situation des brasseries artisanales en France. Les 2 500 brasseries artisanales ont pu résister à la crise sanitaire, mais la crise énergétique menace grandement leur situation financière, leur activité étant très énergivore. Déjà soumises à une hausse importante du prix des matières premières, elles subissent désormais une forte augmentation du prix des bouteilles en verre. En effet, depuis janvier 2022, le prix des bouteilles en verre a augmenté de 60 %. Aujourd'hui, 92,4 % des brasseries imputent leurs difficultés actuelles à l'augmentation des bouteilles en verre, sachant que le prix de la bouteille représente deux tiers de leur prix de revient. Selon une étude du SNBI (Syndicat national des brasseries indépendantes), 67 % des brasseries rencontrent des difficultés financières, 60 % sont inquiètes à court terme et 10 % envisagent une fermeture en 2024. Le Président de la République, a assuré, en janvier 2024, qu'il n'y aurait aucune petite entreprise « sur le carreau » à cause de l'énergie. En plus de la hausse du prix de l'énergie directe, les surcoûts énergétiques indirects, subis et répercutés par les fournisseurs industriels des brasseurs, les pénalisent fortement. Face aux inquiétudes des brasseurs et à l'insuffisance du bouclier tarifaire, il lui demande quelles mesures conjoncturelles il envisage de prendre pour soutenir les brasseries et s'il va rétablir un prix français de l'électricité proche des coûts de production sur le sol national, par la fin des règles absurdes du marché européen de l'énergie pour réduire la facture énergétique des brasseurs ainsi que celle des producteurs de verre.

Données clés

Auteur : [M. Alexandre Loubet](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15317

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Entreprises, tourisme et consommation](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 février 2024](#), page 1081

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)